

Règlement

Jeu-concours « Dessine moi ton homonyme » Au Camion d'Or

Article 1 : La Société Organisatrice

Le jeu est organisé par la SARL AB INVEST (Au Camion d'Or) qui est représentée par sa gérante Axelle Chapon née le 31/10/1990.

La SARL Ab INVEST au capital de 5000€, immatriculé au RCS de Créteil n°834 703 472 et dont le siège social est situé au 104 Boulevard de Créteil à Saint Maur des Fossés.

La SARL AB INVEST organise un jeu-concours du 20 Juillet 2021 à 10h au 31 Aout 2021 à 19h.

C'est un jeu gratuit et sans obligation d'achat

Article 2 : Application du jeu-concours

Le jeu-concours est ouvert à toutes personne physique résidant en France Métropolitaine, à l'exception du personnel de la société organisatrice, des membres des sociétés partenaire de l'opération ainsi que de leurs familles.

La participation au jeu est limitée à une seule participation par personne. Il devra avoir une adresse mail et un numéro de téléphone valable

(1 participation = 1 mail = 1 téléphone)

La SARL AB INVEST, organisatrice se réserve e droit de demander à tout participant de justifier de ces conditions. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du jeu, et ne pourra en cas de gain, bénéficier du lot.

S'il s'avère qu'un participant gagne une dotation en contravention avec le présent règlement ou par des moyens frauduleux, la dotation concernée ne lui serait pas attribuée et resterait la propriété de la société organisatrice ou des sociétés partenaires éventuelles de l'opération, sans préjudice des éventuelles poursuites susceptibles d'être intentées a l'encontre du participant par la société organisatrice ou par des tiers.

La participation au jeu implique l'entière acceptation du présent règlement.

Article 3 : Principe du jeu-concours

Pour participer,

Il faut vous rendre dans notre magasin « Au Camion d'Or » situé au 104 Boulevard de Créteil à Saint Maur des Fossés et déposer votre œuvre sur le thème « Dessine moi ton homonyme ».

Toutes les techniques et les supports sont acceptés.

La taille maximale de votre œuvre ne pourra dépasser 60x80.

Le participant devra compléter un formulaire d'inscription avec ces coordonnées civiles (Nom, Prénom, adresse postale, mail et téléphone), le nom de l'œuvre, la technique utilisée, une description rapide, ainsi que la taille de l'œuvre présentée.
Il devra également accepter le règlement du jeu-concours.

Le résultat du jeu sera communiqué aux participant via leur adresse mail ainsi que sur nos réseaux sociaux le 17 septembre 2021.

L'équipe du magasin décernera les 3 œuvres qu'elles ont préférés ainsi que l'ordre du classement pour déterminer les lots remportés.

Le reste des participants ne gagnera rien et aura donc perdus.

Toute participation indiquant des coordonnées incomplètes, erronées ou falsifiées sera considérée comme nulle.

L'Organisateur se réserve le droit de vérifier les coordonnées du gagnant et son authenticité. Toute falsification entraîne l'élimination du participant et/ou du gagnant.

L'organisateur ne pourra être tenu responsable de toutes dégradations liées à une mauvaise utilisation des matières (œuvre non vernis, pas fixé, mal collé, etc)

Article 4 : Attribution des lots

A l'issu de la période du jeu-concours, soit le 31 aout 2021 à 19h. Les œuvres seront présentés aux membres de l'équipe afin de designer les trois vainqueurs.

Les résultats seront transmis par mail et via nos réseaux sociaux le samedi 17 septembre 2021.

Les lots seront à récupérer au magasin Au Camion d'Or, situé 104 boulevard de Créteil à Saint Maur des Fossés.

L'encadrement sur mesure se fera également Au Camion d'Or, dans un budget maximal de 200€ttc par œuvre gagnante.

Le délai de la réalisation de l'encadrement sera en fonction de la liste d'attente du magasin et de la disponibilité des fournisseurs.

Article 5 : Lots à gagner

Les lots à gagner sont :

-1^{er} Prix

Un bon d'achat de 500€ à disposer dans le magasin Au Camion d'Or au 104 boulevard de Créteil à Saint Maur des Fossés. Bon d'achat valable 1 an et sur tout le magasin.

L'encadrement sur mesure de l'œuvre gagnante dans un budget maximal de 200€

-2^{ème} Prix

Un bon d'achat de 150€ à disposer dans le magasin Au Camion d'Or au 104 boulevard de Créteil à Saint Maur des Fossés. Bon d'achat valable 1 an et sur tout le magasin.

L'encadrement sur mesure de l'œuvre gagnante dans un budget maximal de 200€

-3^{ème} Prix

Un bon d'achat de 50€ à disposer dans le magasin Au Camion d'Or au 104 boulevard de Créteil à Saint Maur des Fossés. Bon d'achat valable 1 an et sur tout le magasin.

L'encadrement sur mesure de l'œuvre gagnante dans un budget maximal de 200€

Article 6 : Contrôles et réserves

La Société organisatrice se réserve notamment en cas de force majeure, le droit d'écourter, de prolonger, de suspendre, de modifier ou d'annuler le jeu. Ces changements feront toutefois l'objet d'une information préalable par tous les moyens appropriés.

La société organisatrice ne saurait être tenue responsable d'aucun incident relatif aux perturbations de réseau, au maniement de l'Internet, en cas de dysfonctionnement du matériel de réception empêchant le bon déroulement du jeu, aux coupures de courant empêchant un internaute de remplir les conditions nécessaires avant la date limite

La société organisatrice se réserve également le droit de procéder à tous les contrôles qu'elle estimerait opportuns. Ne seront pas prises en considération les participations qui ne seraient pas conformes aux dispositions du présent règlement. En cas de litige un justificatif d'identité peut être demandé. La participation au jeu est strictement personnelle.

Le gagnant autorise par avance et sans contrepartie financière la Société Organisatrice à utiliser à des fins promotionnelles ou publicitaires ses nom, adresse ou image de l'œuvre, et à les diffuser sur tout support qui lui semblera adéquat, à l'occasion et dans le cadre du Jeu-concours.

Les Photographies ne donneront pas lieu à un usage commercial direct (vente à des tiers) par la société organisatrice. En particulier, les noms des gagnants pourront faire l'objet d'une publication sur l'un ou l'autre des sites internet édité(s) par la Société Organisatrice.

A partir de la diffusion des résultats, les participants pourront venir récupérer leurs œuvres au magasin.

Nous nous engageons à conserver les œuvres durant 3 mois à partir de la diffusion des résultats afin que les participants perdant puissent récupérer leurs œuvres.

Au delà la société organisatrice ne sera pas tenu responsable des œuvres qui lui auront été déposés et pourra en disposer.

La Société Organisatrice se réserve le droit de poursuivre en justice quiconque aura fraudé ou tenter de le faire. Elle ne saurait toutefois encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis vis des participants du fait des fraudes éventuellement commises, ni du fait de quelque autre acte de malveillance qu'il soit.

Sera notamment considérée comme fraude le fait pour un participant de s'inscrire puis de participer au jeu sous un ou des prête-noms fictifs ou empruntés à une ou plusieurs tierces personnes. Chaque Participant devant s'inscrire et participer au jeu sous son propre et unique nom. Toute fraude entraîne l'élimination du Participant.

Tous litiges pouvant intervenir sur l'interprétation du présent règlement seront expressément soumis à l'appréciation souveraine des organisateurs et en dernier ressort à l'appréciation des Tribunaux compétents de Créteil.

La société organisatrice informe les participants qu'ils sont susceptibles de recevoir des offres commerciales émanant de ses services et qu'ils se sont abonnés gratuitement à la newsletter du Camion d'Or, une fois renseigné et validé le formulaire d'inscription.

Conformément à la loi informatique et libertés ainsi que de la loi RGPD, le participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel le concernant. Il peut également s'opposer, pour des motifs légitimes, au traitement de ces données. Il peut s'opposer sans motif à l'utilisation des données à des fins de prospection notamment commerciale. Ce droit d'accès, de rectification et d'opposition pourra être exercé à tout moment en adressant un message au correspondant Informatique et liberté de la société AB INVEST, à l'adresse suivante : news@aucamiondor.fr



Au Camion D'Or
Bouix-Arts - Encadrements - Loisirs
104 Boulevard de Créteil
94100 ST MAUR DES FOSSÉS
Tél. : 01.42.83.79.67
Siren : 834 703 472